



Fondation pour l'étude
des relations internationales
Romain Yakemtchouk

Règlement relatif à l'obtention d'une bourse FERI de la Belgian American Educational Foundation (BAEF)

Grâce à la Fondation FERI, la BAEF offre une bourse intitulée *FERI Romain Yakemtchouk* d'une durée d'un an aux Etats-Unis dans le domaine des relations internationales et de la promotion de la paix.

Cette bourse est destinée en priorité aux candidats à l'obtention d'un master dans une université américaine. A défaut, la bourse peut être accordée afin d'effectuer une année de recherche postdoctorale dans une université américaine.

Le règlement complet des bourses ainsi que le calendrier des démarches peuvent être consultés sur le site de la BAEF : <https://baef.be>

Les dossiers de candidature doivent toujours être déposés avant le 31 octobre de l'année qui précède le séjour aux Etats-Unis.

Bourses de Master

Ces bourses sont des subventions non renouvelables pour une année universitaire, d'un montant jusqu'à 60 000 \$ pour des études de troisième cycle - Master (20 000 \$ pour l'allocation et jusqu'à 40 000 \$ pour les frais de scolarité et l'assurance maladie).

Les boursiers sont censés rester aux États-Unis pour une année universitaire complète (neuf mois) dans une université de premier plan.

Exigences (extrait) :

1. Détenir la nationalité belge ;
2. Détenir un diplôme de Master (de l'UCLouvain pour la bourses FERI) au moment de l'activation de la bourse ;
3. Soumettre des relevés de notes officiels comme preuve d'un excellent dossier de licence ou de maîtrise ;
4. Soumettre une demande d'inscription à un programme d'études supérieures (Master) aux États-Unis ;
5. Avoir une bonne maîtrise de l'anglais.

Bourses postdoctorales

Ces bourses sont des subventions non renouvelables de 50 000 dollars pour les postdoctorants. En outre, la BAEF prend en charge la couverture de l'assurance maladie sur sa propre police d'assurance.

Conditions d'éligibilité (extraits) :

1. Détenir la nationalité belge ;
2. Détenir un diplôme de doctorat décerné par l'UCLouvain pour la bourse FERI au moment de l'activation de la bourse de recherche ;
3. Avoir un dossier académique exceptionnel ;
4. Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise.